

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.5 Environnement sociopoliticoéconomique (réactif)

ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Québec 

SERVICES D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

VOLET 1.1.5 Environnement sociopoliticoéconomique (réactif)

ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0795

ISBN 2-550-35163-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Présentation | 1 |
| 2 | Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative | 2 |
| 3 | Contenu | 3 |
| | 3.1 Notions | 3 |
| | 3.2 Habiletés | 5 |
| 4 | Tableau des pondérations | 6 |
| 5 | Justification des contenus et de leur pondération | 7 |
| 6 | Comportements observables | 8 |
| 7 | Spécifications de l'épreuve | 10 |
| | 7.1 Type d'épreuve | 10 |
| | 7.2 Type de résultat | 10 |
| 8 | Références bibliographiques | 11 |

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.1.5 : Environnement sociopoliticoéconomique (réactif)

COURS : ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours *ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

| Orientations | Conséquences |
|--|---|
| 1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant la dimension physique, intellectuelle et émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte. | 1. L'évaluation doit avoir une portée multidimensionnelle pour faire état d'une formation globale de la personne qui soit qualifiante pour l'ensemble des objectifs du cours <i>ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi</i> . |
| 2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde. | 2. L'évaluation permet de vérifier l'autonomie de l'adulte et sa stabilité dans ses comportements lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation et de transfert dans un contexte d'insertion professionnelle et d'interaction avec l'environnement. |
| 3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement. | 3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et d'évaluer ses capacités à les exploiter. |
| 4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution. | 4. L'évaluation permet de vérifier la connaissance qu'a l'adulte du marché du travail qui évolue constamment et, par conséquent, son parcours professionnel à remettre en question. |
| 5. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui favorise une intégration réussie dans le monde des études et du travail* » plus spécialement en fonction de ses goûts, de ses besoins et de ses capacités. | 5. L'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre les capacités de l'adulte et son choix de formation. |

NOTE 1 : Ce sont les orientations 1, 2 et 5 qui prédominent dans le cours *ISP-P007-2 Connaissance et affirmation de soi*.

NOTE 2 : Les comportements du domaine socioaffectif précisés à la section « Plan de mise en situation » du cours ont été exploités en fonction de leurs incidences sur le domaine cognitif.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

Phase 1 Familiarisation avec des modes d'affirmation de soi

- Estimation de soi
- Pouvoir personnel
- Prise de décision autonome
- Autonomie financière
- Facteurs
 - d'autonomie
 - de dépendance
- Types de comportements associés à l'affirmation de soi
 - affirmation
 - soumission
 - colère
 - agressivité
- Pouvoir
 - personnel
 - élargi
 - composantes préalables
- Outils
 - d'affirmation de soi
 - pour l'exercice de son pouvoir personnel
- Parcours de quelques personnalités
 - valeurs
 - croyances
 - leçons retenues au cours de leur vie
- Conditions de vie par rapport à la dépendance et à l'autonomie
 - familiales
 - professionnelles
 - sociales

Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but d'exploiter des techniques d'affirmation de soi et d'autonomie

- Mécanisme d'affirmation de soi et communication
- Comportements et réactions personnelles
- Processus de création d'une forme d'individualité économique
- Autonomie financière (avantages)
- Motivation
- Jeux de pouvoir (enjeux)
- Lien entre la connaissance de soi, les conditions de vie et l'affirmation de soi
 - valeurs
 - champs d'intérêt
 - aptitudes
 - habiletés
 - motivation
 - besoins

Phase 3 Évaluation des parts de dépendance et d'autonomie en relation avec l'affirmation de soi

- Limites personnelles au regard de l'affirmation de soi
- Moyens d'utiliser des outils servant à l'affirmation de soi
- Responsabilités sur le plan
 - affectif
 - social
- Moyens d'augmenter son pouvoir et son autonomie à différents égards
 - travail
 - relations interpersonnelles
 - style de vie
 - formation
 - loisirs
 - finances
 - évolution personnelle
- Objectifs de cheminement personnel (de la dépendance à l'autonomie)

3.2 Habiletés

- **Connaître :**

Capacité à reconnaître, nommer, définir des notions d'estime de soi, de pouvoir personnel, de prise de décision autonome, d'autonomie financière, des facteurs d'autonomie et de dépendance, des comportements associés à l'affirmation de soi et des avantages que procure l'autonomie financière.

- **Comprendre :**

Capacité à expliquer et à distinguer des composantes préalables à l'exercice d'un pouvoir personnel et d'un pouvoir élargi, des outils favorisant l'affirmation de soi et l'exercice de son pouvoir personnel et à illustrer le processus de création d'une forme d'individualité économique.

- **Appliquer :**

Capacité à choisir des réactions ou des comportements relatifs à l'affirmation de soi qui pourraient devenir des comportements personnels.

- **Analyser :**

Capacité à découvrir, détecter, rechercher des attitudes ou des comportements qui dénotent une part de dépendance et une part d'autonomie, une leçon qui met en évidence des valeurs et des croyances, des mécanismes qui favorisent l'affirmation de soi et la communication, des jeux de pouvoir et des enjeux, une relation entre la connaissance de soi, les conditions de vie et l'affirmation de soi, des limites personnelles au regard de l'affirmation de soi de même que des responsabilités personnelles sur le plan affectif et social.

- **Évaluer :**

Capacité à considérer des arguments en vue d'améliorer sa situation économique, à décider des moyens à retenir pour mieux utiliser les outils d'affirmation de soi et pour augmenter son pouvoir et son autonomie à différents égards de même qu'à décider d'objectifs à atteindre pour progresser dans son cheminement personnel.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

| Notions | Phase 1 Familiarisation avec des modes d'affirmation de soi | Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but d'exploiter des techniques d'affirmation de soi et d'autonomie | Phase 3 Évaluation des parts de dépendance et d'autonomie en relation avec l'affirmation de soi |
|-------------------------------|---|--|--|
| Habilités | 26 % | 50% | 24 % |
| Connaître 15 % | <ul style="list-style-type: none"> . Estimation de soi . Pouvoir personnel . Prise de décision autonome . Autonomie financière . Facteurs d'autonomie et de dépendance . Types de comportement associés à l'affirmation de soi (1) 10 % | <ul style="list-style-type: none"> . Autonomie financière (avantages) (4) 5 % | |
| Comprendre 20 % | <ul style="list-style-type: none"> . Pouvoir . Outils (2) 10 % | <ul style="list-style-type: none"> . Processus de création d'une forme d'individualité économique (5) 10 % | |
| Appliquer 20 % | | <ul style="list-style-type: none"> . Comportements et réactions personnelles (6) 20 % | |
| Analyser 25 % | <ul style="list-style-type: none"> . Conditions de vie par rapport à la dépendance et à l'autonomie . Parcours de quelques personnalités (3) 6 % | <ul style="list-style-type: none"> . Mécanismes d'affirmation de soi et communication . Jeux de pouvoir . Lien entre la connaissance de soi, les conditions de vie et l'affirmation de soi (7) 10 % | <ul style="list-style-type: none"> . Limites personnelles . Responsabilités sur le plan affectif et social (9) 9 % |
| Évaluer 20 % | | <ul style="list-style-type: none"> . Motivation (8) 5 % | <ul style="list-style-type: none"> . Moyens d'utiliser des outils servant à l'affirmation de soi . Moyens d'augmenter son pouvoir et son autonomie . Objectifs de cheminement personnel (10) 15 % |

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le « Plan de mise en situation » proposé dans le cours ISP-P007-2 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés.

| Notions | | Habiletés | |
|--|------|------------------|------|
| Familiarisation avec des modes d'affirmation de soi | 26 % | Connaître | 10 % |
| | | Comprendre | 10 % |
| | | Analyser | 6 % |
| Accomplissement d'activités dans le but d'exploiter des techniques d'affirmation de soi et d'autonomie | 50 % | Connaître | 5 % |
| | | Comprendre | 10 % |
| | | Appliquer | 20 % |
| | | Analyser | 10 % |
| | | Évaluer | 5 % |
| Évaluation des parts de dépendances et d'autonomie en relation avec l'affirmation de soi | 24 % | Analyser | 9 % |
| | | Évaluer | 15 % |

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

Phase 1 Familiarisation avec des modes d'affirmation de soi

- 4 % **1)** Parmi des énoncés, reconnaître ceux qui correspondent à la définition de notions d'estime de soi, de pouvoir personnel, de prise de décision autonome et d'autonomie financière.
- 4 % À partir d'expériences personnelles, nommer un facteur favorisant l'exercice de l'autonomie et un facteur causant la dépendance.
- 2 % À partir d'exemples, définir un comportement associé à l'affirmation de soi.
- 5 % **2)** À partir de l'information reçue, expliquer une composante préalable à l'exercice de son pouvoir personnel et une composante préalable à l'exercice d'un pouvoir élargi.
- 5 % À l'aide d'exemples, distinguer un outil qui favorise l'affirmation de soi et un outil qui favorise l'exercice de son pouvoir personnel.
- 4 % **3)** À partir d'une mise en situation liée à ses conditions de vie, découvrir une attitude ou un comportement qui dénote une part de dépendance et une attitude ou un comportement qui dénote une part d'autonomie.
- 2 % À partir d'éléments d'information sur la vie de quelques personnalités, détecter une des leçons retenues qui met en évidence leurs valeurs et leurs croyances.

Phase 2 Accomplissement d'activités dans le but d'exploiter des techniques d'affirmation de soi et d'autonomie

- 5 % **4)** À partir d'une expérience personnelle, nommer deux avantages que procure l'autonomie financière.
- 10 % **5)** À l'aide d'un exemple, illustrer un processus de création d'une forme d'individualité économique.
- 20 % **6)** À partir de mises en situation comportant des techniques d'affirmation de soi et d'autonomie, choisir deux réactions ou deux comportements relatifs à l'affirmation de soi qui pourraient devenir des comportements personnels.

- 3 % 7) À partir d'une liste de mécanismes de l'affirmation de soi, rechercher un mécanisme qui favorise la communication.
- 4 % À partir d'une mise en situation, découvrir un jeu de pouvoir et un enjeu qui y est associé.
- 3 % À partir d'une mise en situation, rechercher une relation entre la connaissance de soi, les conditions de vie et l'affirmation de soi.
- 5 % 8) À partir d'une expérience personnelle, considérer deux arguments prouvant votre motivation à améliorer votre situation économique.

Phase 3 Évaluation des parts de dépendance et d'autonomie en relation avec l'affirmation de soi

- 3 % 9) À partir d'une expérience personnelle, découvrir une limite personnelle au regard de l'affirmation de soi.
- 6 % À partir d'une expérience vécue, rechercher une responsabilité personnelle sur le plan affectif et une responsabilité personnelle sur le plan social.
- 4 % 10) À partir de l'information reçue dans le cours, décider de deux nouveaux moyens pour mieux utiliser les outils favorisant l'affirmation de soi.
- 6 % À partir d'une mise en situation, décider de deux moyens pour augmenter son pouvoir et son autonomie.
- 5 % À partir d'une réflexion personnelle, décider de deux objectifs permettant de progresser dans son cheminement personnel.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. Elle comporte deux parties.

La première partie, d'une durée de 60 minutes, porte sur les dimensions n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9; la seconde partie, d'une durée de 30 minutes, porte sur les dimensions n^{os} 8 et 10.

Si l'élève ne réussit pas la première partie, il ou elle ne peut pas se présenter à la seconde partie de l'épreuve.

L'épreuve ne doit pas dépasser 90 minutes.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 80 p. 100; la seconde, pour 20 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.

LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme *Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

